SYNCHRONY (CH) FUNDS - Synchrony (CH) World Equity (CHF)

Rapport annuel au 15 mars 2021

Table des matières

Direction du fonds et organisation	2
Information aux investisseurs	3
Utilisation du revenu net	3
Chiffres comptables	۷
Inventaire et transactions	6
Notes aux états financiers	10
Rapport de performance	11
Pannort abrágá da la gagiátá d'audit	4.



Quai de l'Ile 17 Case postale 2251 CH-1211 Genève 2

www.bcge.ch



Rue du Maupas 2 Case postale 6249 CH-1002 Lausanne

www.gerifonds.ch

Les chiffres et indications mentionnés dans ce rapport font référence à des événements passés et n'offrent aucune garantie quant aux résultats futurs.

Direction du fonds et organisation

Direction du fonds

GERIFONDS SA Rue du Maupas 2 Case postale 6249 1002 Lausanne

Conseil d'administration

Stefan BICHSEL Président

Florian MAGNOLLAY Vice-président

Patrick BOTTERON Membre Directeur, BCV

Christian BEYELER Membre

Oren-Olivier PUDER Membre

Organe de gestion

Christian CARRON, directeur Bertrand GILLABERT, directeur adjoint Nicolas BIFFIGER, sous-directeur Frédéric NICOLA, sous-directeur Antonio SCORRANO, sous-directeur

Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

Société d'audit

KPMG SA Esplanade de Pont-Rouge 6 1212 Grand-Lancy

Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne Banque Cantonale de Genève, Genève

Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds à Banque Cantonale de Genève, Genève

Rapport annuel au 15.03.21 SYNCHRONY (CH) FUNDS - Synchrony (CH) World Equity (CHF) Numéro de valeur : 4 263 004

Unité de compte du fonds : CHF Page 3

Information aux investisseurs

Aucune information aux investisseurs à communiquer pour le présent rapport annuel.

Utilisation du revenu net au 15 mars 2021

Date Ex VNI : 16/06/2021 Date de paiement : 18/06/2021

				Montant pour porteurs de parts domiciliés			
					en Suisse		à l'étranger
Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
	Non	11	CHF	1.00	0.35	0.65	0.65

Unité de compte du fonds : Page

Chiffres comptables

Aperçu	Devise	16.03.20	16.03.19	16.03.18
		15.03.21	15.03.20	15.03.19
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	CHF	18'381'390.84	13'611'711.62	16'128'578.94
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	CHF	148.39	105.29	123.98
Total Expense Ratio (TER) synthétique		2.14%	2.15%	2.29%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.

Compte de fortune

15.03.21	15.03.20
10.00.21	.0.00.20
742'621.06	772'501.23
17'642'170.36	12'833'906.84
14'838.02	46'662.86
18'399'629.44	13'653'070.93
-178.68	-177.43
-18'059.92	-41'181.88
18'381'390.84	13'611'711.62
	17'642'170.36 14'838.02 18'399'629.44 -178.68 -18'059.92

Evolution du nombre de parts du fonds	Période comptable	16.03.20	16.03.19	
		15.03.21	15.03.20	
Position au début de la période comptable		129'283	130'090	
Parts émises		14'082	16'994	
Parts rachetées		-19'495	-17'801	
Position à la fin de la période comptable		123'870	129'283	

Variation de la fortune nette du fonds

Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	18'381'390.84	13'611'711.62
Résultat total	5'630'916.34	-2'302'218.42
Solde des mouvements de parts	-706'097.52	-104'072.40
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-155'139.60	-110'576.50
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	13'611'711.62	16'128'578.94

Page 5

Compte de résultat	Période comptable	16.03.20 15.03.21	16.03.19 15.03.20
Revenus			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		0.07	946.30
Intérêts négatifs		-3'954.10	-4'112.22
Revenus des valeurs mobilières			
Parts d'autres placements collectifs		132'137.49	156'174.35
Rétrocessions sur fonds de placement		304.74	75.87
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		-6'949.76	-11'403.06
Total des revenus		121'538.44	141'681.24
Charges			
Intérêts passifs		-19.28	-33.73
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-209'338.76	-212'844.68
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus	nets courus	11'070.38	10'370.91
Total des charges		-198'287.66	-202'507.50
Résultat net avant ajustements		-76'749.22	-60'826.26
Ajustements fiscaux *		208'886.71	217'000.61
Résultat net		132'137.49	156'174.35
Gains et pertes de capital réalisés		187'988.35	346'471.81
Résultat réalisé		320'125.84	502'646.16
Gains et pertes de capital non réalisés		5'310'790.50	-2'804'864.58
Résultat total		5'630'916.34	-2'302'218.42
	Période comptable	16.03.20	16.03.19
Utilisation du résultat du fonds		15.03.21	15.03.20
Résultat net		132'137.49	156'174.35
Report de l'année précédente		1'581.40	546.65
Résultat disponible pour être réparti		133'718.89	156'721.00
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		123'870.00	155'139.60
Report à compte nouveau		9'848.89	1'581.40
Total		133'718.89	156'721.00

^{*} Selon une communication de l'Administration fédérale des contributions

6

Inventaire et transactions

Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
Valeurs mobilières	cotées en bourse					
Parts d'autres plac	ements collectifs				2'662'907.04	14.47
IE00BNGWY190	Majedie Asset Management US Equity Fund -Z-	375'000	USD	2.2664	789'004.67	4.29
Irlande					789'004.67	4.29
LU0605515963	Fidelity Funds SICAV - Global Dividend Fund -Y- USD	42'750	USD	24.70	980'267.97	5.32
LU0929189636	UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -RA EUR- Cap.	510	EUR	1'583.86	893'634.40	4.86
Luxembourg					1'873'902.37	10.18
Valeurs mobilières	non cotées en bourse					
Parts d'autres plac	ements collectifs				14'979'263.32	81.41
CH0033837847	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-	4'650	CHF	138.04	641'886.00	3.49
CH0181440329	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony US Equity -M-	23'750	USD	161.12	3'552'424.11	19.31
CH0181476414	SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony All Caps -M-	23'000	CHF	87.55	2'013'650.00	10.94
Suisse	OTNOTIVONT MANUELT FONDO - GYNGHONY ALI GUDS - MI-	20000	OH	07.00	6'207'960.11	33.74
FR0010558841	Mandarine Valeur -l- Cap.	175	EUR	5'594.22	1'083'054.98	5.89
France	mandamo raida 1 dap.		2011	0 00 1.22	1'083'054.98	5.89
IE00B23Z8S99	Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- USD Cap.	700	USD	387.63	251'899.42	1.37
IE00B5WN3467	Comgest Growth Europe Fund -I- EUR Cap.	35'000	EUR	34.75	1'345'537.38	7.31
Irlande	Jongson Grown Langua and T. Lovi Cap.			• · · · · ·	1'597'436.80	8.68
LU0196034663	Janus Henderson Horizon-Pan European Smaller Companies -I2-	6'000	EUR	79.52	527'837.86	2.87
LU0229520647	Nordea 1 SICAV - North American Value Fund BI	5'750	USD	78.21	417'485.96	2.27
LU0308864965	MainFirst SICAV - Top European Ideas Fund -C- Cap.	10'750	EUR	76.26	906'939.21	4.91
LU0384410279	Vontobel Fund-mtx Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan) -l-	1'350	USD	550.62	690'076.90	3.75
LU0943624584	JPMorgan Funds SICAV - Asia Growth Fund -C (acc) USD- Cap.	3'150	USD	232.36	679'490.93	3.69
LU0952587862	Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD ZIC- Cap.	2'100	USD	404.67	788'918.33	4.29
LU0957798241	Threadneedle SICAV - US Contrarian Core Equities Class ZU	17'500	USD	20.9045	339'617.12	1.85
LU0995404943	William Blair SICAV - U.S. Small Mid Cap Growth Fund -J- Cap	1'250	USD	292.54	339'474.39	1.85
LU1378878604	Morgan Stanley Invest. Funds SICAV-Asia OpportZ- Cap.	4'500	USD	85.85	358'644.81	1.95
LU1506569661	Digital Funds SICAV - Digital Funds Stars Europe -I- Cap.	1'000	EUR	166.30	183'977.69	1.00
LU2250008831	Vontobel Fund SICAV - Clean Technology -I-	8'350	USD	110.73	858'348.23	4.67
Luxembourg	u,	•			6'090'811.43	33.10

Inventaire résumé	Valeur vénale	en %
Avoirs en banque à vue	742'621.06	4.04
Parts d'autres placements collectifs	17'642'170.36	95.88
Autres actifs	14'838.02	0.08
Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable	18'399'629.44	100.00
Engagements envers les banques à court terme	-178.68	
Autres engagements	-18'059.92	
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	18'381'390.84	

Cours de change EUR 1 = CHF 1.1063

> GBP 1 = CHF 1.287 JPY 100 = CHF 0.85072 USD 1 = CHF 0.92835

Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

Engagement du fonds	% de la fortune nette	
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
Informations supplémentaires et opérations hors-bilan		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
Type et montant des sûretés acceptées		
Aucune sûreté acceptée		0

Achats 1)

5'000

Ventes 2)

2'000

350

500

500

Liste des transactions pendant la période comptable

Désignation

Positions ouvertes à la fin de la période comptable

ISIN

LU0308864965

LU0384410279

LU0995404943

Parts d'autres placements collectifs CH0033837847 SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony Small & Mid Caps CH -I-350 2'500 CH0181440329 SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony US Equity -M-500 SYNCHRONY MARKET FUNDS - Synchrony All Caps -M-CH0181476414 1'500 FR0010558841 Mandarine Valeur -I- Cap. 10 IE00B23Z8S99 Legg Mason Royce US Small Cap Opportunity -Premier- USD Cap. 700 IE00B5WN3467 Comgest Growth Europe Fund -I- EUR Cap. 3'500 2'000 IE00BNGWY190 Majedie Asset Management US Equity Fund -Z-50'000 6'000 LU0196034663 Janus Henderson Horizon-Pan European Smaller Companies -12-7'750

LU0605515963 Fidelity Funds SICAV - Global Dividend Fund -Y- USD 2'000 39'250 45 LU0929189636 UNI-GLOBAL SICAV - Equities Europe -RA EUR- Cap. 20 1'250 150 LU0943624584 JPMorgan Funds SICAV - Asia Growth Fund -C (acc) USD- Cap. 700 LU0952587862 Edgewood L Select SICAV - US Select Growth - USD ZIC- Cap. Threadneedle SICAV - US Contrarian Core Equities Class ZU 5'500 LU0957798241

LU1378878604Morgan Stanley Invest. Funds SICAV-Asia Opport. -Z- Cap.5'000LU1506569661Digital Funds SICAV - Digital Funds Stars Europe -I- Cap.1'000LU2250008831Vontobel Fund SICAV - Clean Technology -I-8'350

MainFirst SICAV - Top European Ideas Fund -C- Cap.

Vontobel Fund-mtx Sustainable Asian Leaders (Ex-Japan) -l-

William Blair SICAV - U.S. Small Mid Cap Growth Fund -J- Cap

Positions fermées en cours de période comptable

Parts d'autres placements collectifs			
FR0011188259	Echiquier SICAV - Echiquier Agenor SRI Mid Cap Europe -I-	135	135
LU0441851648	JPMorgan Funds SICAV - ASEAN Equity Fund -C (acc) USD- Cap.		2'000
LU0929190139	UNI-GLOBAL SICAV - Equities US -RA USD- Cap.		300
LU1480989729	Lombard Odier Funds SICAV -Asia High Conviction -N- USD Cap.	1'750	1'750

¹⁾ Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

²⁾ Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

Notes aux états financiers

Commissions

SYNCHRONY (CH) FUNDS	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée à la charge de la fortune du fonds	Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des distributeurs
Synchrony (CH) World Equity (CHF)	1.30%*	Max. 2.50%

^{*} En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion réduite

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser l'activité de distribution. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum des commissions de gestion à la charge des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire de la part du fonds est déterminée à la fin de l'exercice annuel et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds concerné sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire de la part du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours du marché principal. D'autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour la détermination de la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs ouverts de capitaux sont évalués à leur prix de rachat ou à la valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement à une bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

Les avoirs en banque sont évalués avec leur montant plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire de la part d'un fonds est obtenue à partir de la valeur vénale de la fortune du fonds, réduite d'éventuels engagements du même fonds, divisée par le nombre de parts en circulation. Il y a arrondi à deux décimales.

Rapport de performance

		2018	2019	2020	2021
					au
					15 mars
Performance du fonds (lancé le 21.07.08)	%	-13.20	21.77	4.40	8.46

Notes

- La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de la Swiss Funds & Asset Management Association SFAMA.
- 2. Le fonds n'ayant pas d'indice de référence, sa performance n'est pas comparée à un tel indice.
- 3. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
- La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

12

Rapport abrégé de la société d'audit

Rapport de l'organe de révision selon la loi sur les placements collectifs sur les comptes annuels

En notre qualité de société d'audit selon la loi sur les placements collectifs, nous avons effectué l'audit des comptes annuels cijoints du fonds de placements SYNCHRONY (CH) FUNDS avec les compartiments suivants :

- Synchrony (CH) Defensive (CHF)
- Synchrony (CH) Balanced (CHF)
- Synchrony (CH) Balanced (EUR)
- Synchrony (CH) Dynamic (CHF)
- Synchrony (CH) World Equity (CHF)
- Synchrony (CH) Guardian (CHF)

comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC) pour l'exercice arrêté au 15 mars 2021.

Responsabilité du Conseil d'administration de la société de Direction de fonds

La responsabilité de l'établissement des comptes, conformément aux dispositions de la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus, incombe au Conseil d'administration de la société de Direction de fonds. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil d'administration de la société de Direction de fonds est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

Responsabilité de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses. Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'existence et l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 15 mars 2021 sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat du fonds de placements et au prospectus.

Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément ainsi que celles régissant l'indépendance conformément à la loi sur la surveillance de la révision et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

KPMG SA

Yvan Mermod Expert-réviseur agréé Réviseur responsable Santiago Ramos Expert-réviseur agréé

Genève, le 12 juillet 2021

Annexe:

- Comptes annuels comprenant le compte de fortune et le compte de résultats, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les autres indications selon l'art. 89 al. 1 let. b-h LPCC